

Journée d'action de la fonction publique

Le 31 janvier, pour le service public, les salaires, la titularisation des contractuels, l'abrogation de la journée de carence

Il faut créer des emplois dans la fonction publique !

Pour les libéraux de tous poils, les fonctionnaires sont toujours trop nombreux et coûtent toujours trop chers. C'est au nom de ce dogme et sous prétexte de la résorption de la dette publique que les gouvernements qui se succèdent conduisent des politiques suppression des emplois publics.

Pour les agents, cette politique, connue sous le terme de RGPP, a conduit à une dégradation sans précédent des conditions de travail.

Ces orientations conduisent à des abandons purs et simples de missions, avec réorganisations et suppression de services, rendant plus difficile les conditions d'accès des citoyens aux services publics.

Pourtant les besoins d'interventions publiques sont immenses et chacun s'accorde à reconnaître la place incontournable des services publics comme amortisseur de la crise actuelle.

Il est nécessaire d'arrêter toutes les suppressions d'emploi et procéder, au contraire à la création de postes non précaires, là où les missions publiques l'exigent.

Augmenter les salaires c'est urgent, possible et nécessaire !

À partir du 1er janvier 2013, environ 25 % des agents ont un salaire compris entre le SMIC et... le SMIC + 1 % : la mesure que vient d'annoncer le gouvernement suite à l'augmentation du SMIC concerne près d'un million d'agents. La « nouvelle » catégorie B commence à 1, 6 % au-dessus du SMIC et la catégorie A à 12, 5 % au-dessus.

Un agent recruté à l'échelle 3 mettra 17 années pour gagner 30 euros bruts de mieux par mois. La valeur du point, gelée depuis 2010, n'arrête pas de se déprécier par rapport à l'inflation. Depuis janvier 2000, elle a perdu près de 13 %.

Et non seulement, nos salaires de base sont en chute libre et nos carrières sont écrasées, mais il faut aussi faire face à des ponctions supplémentaires. Ainsi, depuis 2011, la cotisation pour la pension de retraite est partie à la hausse et, depuis le 1er janvier 2013, nous retranche 0,81 % de pouvoir d'achat.

Rappelons d'abord une vérité première : la crise, c'est celle du système capitaliste. . C'est bien la course folle aux profits qui l'a provoquée. Pour la CGT, il n'est donc pas question d'accepter que ce soient les peuples du monde qui en fassent les frais. Pas davantage, les agents de la Fonction publique qui n'ont pas à être sacrifiés sur l'autel de la résorption de la dette.

D'autant que, contrairement aux discours trop largement répandus, les salaires des fonctionnaires ne sont pas un gouffre sans fond. En effet, lorsqu'on le rapporte aux richesses créées, l'ensemble constitué par les traitements, primes et pensions de tous les ayants droit des trois versants de la Fonction publique est en baisse depuis plusieurs années.

Ainsi, depuis 2000, il représente 0,7 point de produit intérieur brut en moins, soit environ 13 milliards d'euros. Si on se rapporte aux seules rémunérations des actifs, la baisse se situe à 1 point, soit environ 19 milliards d'euros.

Et que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas de marge de manœuvre pour augmenter nos salaires! Pour cela, le gouvernement peut en particulier se tourner vers les 192 milliards d'aides et d'exonérations fiscales et sociales dont bénéficie le patronat.

Pour sortir de la spirale dangereuse de la récession, il faut permettre aux ménages de consommer. Ce n'est pas en comprimant le pouvoir d'achat que l'on va inciter les salariés à consommer !

La progression des salaires c'est également des ressources supplémentaires pour la protection sociale. Par exemple, augmenter la valeur du point de 5 %, c'est faire rentrer 600 millions d'euros de cotisations salariales supplémentaires pour l'assurance maladie.

Pour la CGT, il y a urgence à prendre des mesures en rupture avec des années de politique régressive. Il faut donc ouvrir immédiatement de véritables négociations salariales.

Sortir de la précarité, maintenant!

La mise en œuvre de l'accord sur « la résorption de la précarité dans la fonction publique » du 11 mars 2011 est loin d'avoir produit tous les effets qu'on pouvait en attendre.

Le maintien dans l'emploi de tous les agents non titulaires éligibles à la titularisation ou à la cédéisation n'a pas été respecté, dans les trois versants de la Fonction publique. Le non-renouvellement des contrats pour que les agents ne deviennent pas éligibles à la titularisation.est une pratique systématique pour trop d'employeurs publics.

La CGT demande le respect des accords :

- Maintien dans l'emploi de tous les agents éligibles à la titularisation ou à la cédéisation.
- > Tous les ayants droit à la titularisation doivent se voir proposer une titularisation dans le dispositif spécifique.
- > Tous les agents éligibles qui sont sortis de l'emploi public depuis le 31 mars 2011 doivent se voir réellement proposer une titularisation.

Abrogation de la journée de carence, tout de suite!

La journée de carence est un acte politique anti-fonctionnaires visant à opposer ceux-ci aux salariés du privé. La retenue pour jour de carence ne règle en rien le déficit de la Sécurité sociale, argument phare du précédent gouvernement : l'argent ainsi économisé n'est pas reversé à la caisse de Sécurité sociale, mais reste dans celles des employeurs publics.

Socialement injuste et économiquement inefficace, cette mesure doit être purement et simplement supprimée au plus vite par le nouveau gouvernement.

En novembre 2011, la commission des Finances du Sénat, à majorité de gauche, a adopté un amendement de suppression de la journée de carence pour les fonctionnaires. Puisque « le changement, c'est maintenant », cette position adoptée sous la droite doit se traduire en acte par le gouvernement de gauche aujourd'hui aux affaires.

Le jeudi 31 janvier 2013,

mobilisons-nous pour défendre nos droits, notre emploi et le service public

Tous en grève! et rassemblons-nous à 12H devant la mairie des Lilas Manifestation Unitaire Parisienne Départ 14 h 00 : Métro Port Royal